

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET CH. PIOT.

—
2^e SÉRIE. — TOME IV.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1854

UNE MONNAIE

DES

SCHEIFFARD DE MÉRODE, SEIGNEURS DE LIMBRICHT.

PL. XVII.

Le village de Limbricht, Limborch ou Limborg-sur-la-Meuse, avec ses deux hameaux de Einighausen et de Guteckoven, forme aujourd'hui une petite commune du Limbourg hollandais, située à 4 kilomètre de Sittart, son chef-lieu de canton, et ayant environ 1,500 habitants. Avant la grande révolution française, Limbricht faisait partie du duché de Juliers. Il fut successivement réuni au département de la Meuse-Inférieure ⁽¹⁾ et de la Roer ⁽²⁾. Lors de la formation du royaume des Pays-Bas, le canton de Sittart, dont Limbricht dépendait, fut donné à la province de Limbourg. Le partage de cette province entre la Belgique et la Hollande, en 1859, laissa Sittart et Limbricht à cette dernière puissance.

Les seigneurs de Limbricht, comme la plupart de leurs voisins, jouirent, par concession ou par usurpation, du droit de battre monnaie, et quelques-unes de leurs pièces

(1) Arrêté du comité de salut public, du 14 fructidor an III.

(2) En l'an VI.

sont parvenues jusqu'à nous. C'est à ce titre qu'ils ont droit de figurer dans ce recueil. Il serait, pensons-nous, assez difficile de retrouver la suite un peu complète de ces seigneurs. On est souvent tenté de les confondre avec les seigneurs de Limbourg sur la Leine, ou Hohen-Limbourg, qui se rencontrent fréquemment dans les chartes des pays de Clèves et de Juliers (1).

FAMILLE DE STEYN.

Les plus anciens possesseurs de Limbricht dont nous ayons retrouvé la trace, appartiennent à la famille de Steyn. M. Wolters, dans sa Notice sur les seigneurs de ce nom, rapporte un acte, extrait du registre aux reliefs de la salle de Curange, fol. 58, sous la date du 20 octobre 1581, par lequel un *Arnold*, seigneur de Steyn et de *Lymborch*, charge ces seigneuries de 500 écus d'or au profit du sieur Adam de Berghe, chevalier.

Un *Arnold* de Steyn, peut-être le même, mais plus probablement son fils, vend, le 10 février 1425, à Jean II de Looz-Heinsberg, le château et la seigneurie de *Lymbrecht*, situés près de Sittart.

Trois ans plus tard, cet *Arnold* est mort, et Guillaume de Brederode, son héritier du chef de sa femme, fait, entre les mains de Henri Van Welkenhuysen, le relief des terres, prairies, etc., etc., situées à *Lymborch*, qu'il a reçues de la succession d'*Arnold* de Steyn, seigneur à *Lymborch* (*here te Lymborch*).

Pour concilier ces deux derniers paragraphes, il faut sup-

(1) LACOMBLET, t. II, nos 523, 524, 556, 892, etc.

poser ou que la vente faite au sire de Heinsberg n'avait pas eu d'exécution, ou bien qu'*Arnold* n'avait vendu que le château et une partie de ses droits, et qu'il était demeuré coseigneur de Limbricht, ou seigneur à Limbricht, comme dit le registre de Curange.

FAMILLE DE LOOZ-HEINSBERG.

Après la mort de cet *Arnold*, que devint la seigneurie de Limbricht? Demeura-t-elle entre les mains de son acquéreur de 1425, le sire de Looz-Heinsberg? Cette supposition est assez probable; car on ne voit pas les héritiers d'*Arnold*, Guillaume de Brederode, son épouse Marguerite et sa belle-sœur Jeanne de Merwede, prendre le titre de Limbricht.

Une généalogie de la famille de Berg-Trips, citée par M. Wolters, donne à plusieurs membres de cette famille, à partir d'un Adam de Berg, le titre de seigneur à Limbricht et à Sittart. Il faut reconnaître évidemment dans cet Adam de Berg le personnage à qui *Arnold* de Steyn constituait, en 1381, sur ses terres de Steyn et de *Lymborch*, un fief de 500 écus d'or. Ce qui le rendait, en effet, seigneur à Limbricht.

Ainsi, pour remplir la lacune qui existe entre *Arnold* de Looz-Heinsberg et la famille Scheiffard de Mérode, c'est-à-dire entre l'année 1425 et les dernières années du même siècle, il reste à choisir entre ces trois suppositions :

1° La transmission, on ne sait par quel acte, de la seigneurie de Limbricht à la famille de Berg-Trips;

2° La non-exécution de la vente du 10 février 1425, et,

par là, l'héritage de Limbricht échu aux successeurs d'*Arnold*, les deux sœurs de *Merwede* ;

3° La réalisation de cette même vente et la possession de Limbricht par la famille de *Heinsberg*.

FAMILLE DE SCHEIFFARD DE MÉRODE.

La famille de Scheiffard de Mérode, ou Mérode-Cheffart, posséda longtemps la terre de Limbricht (1), qu'elle avait acquise par le mariage de *JEAN I*, Scheiffard, avec *Debora de Lymbourg* (Limbricht). Ce *Jean* vivait dans la seconde moitié du xv^e siècle. Il était fils de *Jean Scheiffard de Mérode*, seigneur d'*Hemmersbach*, et il eut pour successeurs :

GUILLAUME Scheiffard de Mérode, seigneur de Limbricht, qui épousa en premières noees *Hermanne de Wachtendonek* et en secondes noees *Sybille de Veldmerden* ;

JEAN II, Scheiffard de Mérode. Il épousa en secondes noees *Sybille de Veltmuhlen*, dont il eut :

GUILLAUME II, Scheiffard de Mérode, qui épousa *Agnès de Walrath*, dite de *Kentenich* ;

JEAN III, qui mourut sans avoir été marié et laissa pour héritière sa sœur :

MARIE Scheiffard de Mérode, dame d'*Hemmersbach* et de *Limbricht*, morte sans postérité en 1629. Elle avait été mariée à *Adolphe de Horst et Heimersheim*. Avec elle s'éteignit la famille de Scheiffard de Mérode.

(1) On voit encore dans l'église de Limbricht, dédiée à saint Sauve, un autel de sainte Anne qui fut donné, en 1510, par la famille de Mérode.

On assure qu'il serait assez difficile d'établir une communauté d'origine entre la famille de Scheiffard et la maison des comtes de Mérode actuellement en Belgique. Cependant cette communauté est fort probable, et pour la prouver on peut invoquer l'identité des armoiries, les pals d'Arragon, que les Scheiffard portaient pleins, sans doute comme représentant la branche aînée, et que les Mérode portent brisés d'une bordure engrêlée.

A quelle famille appartenait la Debora par qui Limbricht passa dans la maison de Scheiffard-Mérode? Nous n'avons pas trouvé la réponse à cette question. On pourrait assez raisonnablement croire qu'elle était la petite-fille de ce Jean II de Looz-Heinsberg qui avait acquis Limbricht en 1423, et dont le dernier descendant mâle, Jean IV de Looz, mourut le 27 janvier 1458. Cependant, rien dans les documents que nous avons pu consulter ne vient à l'appui de cette supposition dénuée de toute preuve. Il y a plus; parmi les titres que prennent les divers membres de cette famille de Looz, on ne voit plus figurer la seigneurie de Limbricht.

FAMILLE DE BREYL.

De la famille de Scheiffard, la seigneurie de Limbricht passa, nous ignorons à quel titre, dans celle de Breyt. Un NICOLAS de Breyt, seigneur de Limbricht, vivait en 1653. Il ne laissa qu'une fille, MARIE ÉLISABETH, dame héritière de Limbricht, qui épousa Wolfgang Guillaume, baron de Bentinck, fils de Philippe Henri et de Justine Marie, baronne de Weichs.

FAMILLE DE BENTINCK.

Cette famille, dont des branches sont répandues dans toute l'Allemagne, conserva la seigneurie de Limbricht jusqu'à sa suppression par les lois françaises. Le dernier seigneur, Maximilien de Bentinck, vendit, en 1810, la terre (environ deux cents hectares) et le château à M. J. H. Michiels de Kessenich, mort en octobre 1825. Son fils, M. le baron François Bernard Michiels de Kessenich, en a conservé la propriété.

Une pièce de billon noire au type d'une monnaie de convention de Jeanne de Brabant et de Philippe le Hardi, porte d'un côté une croix pattée dans un cercle, avec la légende circulaire : Φ MONETALEMBR; de l'autre, en deux lignes séparées par un trait horizontal, six lettres qui semblent être : $\frac{VON}{VGS}$ (la première et la cinquième lettres sont douteuses); autour, comme de l'autre côté : \star MONETALEMBR. Voir pl. XVII, n° 1. La monnaie brabançonne que cette pièce copie et surtout une pièce identique frappée par Rénier de Born (1), seigneur voisin de Limbricht, qui régna de 1578 à 1598, fixent assez l'époque de son émission. La similitude des types devait faire chercher dans les lettres du champ, le nom du

(1) Renaud ou Renier de Fauquemont, seigneur de Born et de Sittart.

seigneur, et cependant, à la fin du xiv^e siècle, Limbricht appartenait à un *Arnold* de Steyn, qu'il serait assez difficile de reconnaître dans ces six lettres. C'est une énigme, dont nous demandons le mot.

M. Poey-d'Avant possède une *double mite* au type FL, d'Arnold de Steyn, avec *MONETA LIMBORENS*. Nous regrettons de ne pouvoir donner le dessin de cette pièce que M. Poey-d'Avant se réserve de publier lui-même, avec beaucoup d'autres monnaies seigneuriales de notre pays.

Voici une monnaie plus curieuse de cette même seigneurie, conquête nouvelle de la numismatique, dont l'attribution ne peut laisser l'ombre du doute. Elle vient aussi fournir la preuve superflue que c'est bien à Limbricht ou Limborg sur la Meuse, la seule des localités de ce nom qu'aient possédée les Scheiffard, qu'on a frappé monnaie.

Écusson au lion rampant; entre un double grènetis :
✠ SCHEIPHIRVS ✠ DE HIRHER (Scheiphirus de Himmersbach).

— Croix pattée et évidée ayant en cœur la lettre S; entre un double grènetis : ✠ MONETA ✠ NOVA ✠ FACTA ✠ LIMB ✠. *moneta nova facta Limbricht*.
Voir pl. XVII, n° 2.

Cette imitation de la pièce de 4 mites de Philippe-le-Beau, a été trouvée récemment, aux environs de Saint-Trond, en compagnie d'autres pièces, au même type, de Guillaume de Sombreffe, seigneur de Reckheim, de Nicolas, seigneur d'Obbigt, de Henri de Bronckhorst, seigneur de Gronsveld, d'Adrien de Gavre, seigneur d'Elslo, tous voisins et con-

temporains, vivant vers la fin du xv^e siècle ou dans les premières années du xvi^e.

Parmi les autres monnaies qu'on peut attribuer à notre Limbriecht, nous plaçons au premier rang une imitation de l'escalin ou double briquet de Louis de Bourbon, évêque de Liège (1456-1482). Du côté des lions affrontés : ✠ MONETIA ✠ NOVIA ✠ LIMBORGH. Au revers, écusson au lion sur une croix ailée; autour, dans un double grènetis : ✠ TOTO ✠ ONI ✠ M ✠ CCCC ✠ LXXXVIII. Voir pl. XVII, n° 3.

A. 2.53.

Collection de M. de Coster.

M. Justen possède une petite pièce, semblable à celle de l'abbesse d'Essen que nous avons donnée pl. VI, n° 8 de ce volume, mais ayant du côté du lion : ✠ MONETIA ✠ NOVIA ✠ LIMBOR . . . ; du côté de la croix : ✠ TOTO ✠ ONI ✠ M ✠ CCCC . . . III. (1488?). Nous n'hésiterions pas à la donner également à Limbriecht, si ce n'était la considération que les comtes de Hohen-Limbourg, étant voisins d'Essen, ont pu employer aussi ce type.

M. Lelewel, sur une des planches inédites de ses *Monnaies noires*, trésor inappréciable dont les numismates attendent, avec un vif désir, la publication, a gravé une imitation des *mites* de Jean sans Peur, avec les légendes : PETER : VTN ° LIMB : IPS., du côté de l'écusson en tout semblable à celui de la pièce flamande; au revers : . . . OI | ETIA | ILA | (?). On ne trouve le nom de Pierre dans aucune des familles qu'on croit avoir possédé Limbriecht; mais comme on n'a pas la suite complète et certaine de ces dynastes, il n'est pas impossible qu'il y ait

eu un seigneur de ce nom. Toutefois, le lieu où cette *mite* a été frappée ne paraît pas être Limbricht : il faut le chercher dans les trois dernières lettres de la légende du revers **ILÆ** ou **IVÆ**.

Dans le volume de 1851 de cette *Revue*, nous avons donné, pl. X, n° 4, la figure d'un *kromstaert*, sur l'attribution duquel il y aurait peut-être à revenir, si l'on trouvait un Guillaume parmi les seigneurs de Limbricht du xv^e siècle. Une fatalité singulière contribue à rendre douteuse et contestable notre attribution de cette pièce à Guillaume I, comte de Limbourg sur la Lehne : les deux premières lettres du mot (supposé) *comes* sont complètement effacées, de sorte qu'on peut tout aussi bien prétendre qu'il faut y voir *dominus*.

Il est donc prudent d'ajourner le prononcé du jugement jusqu'à la découverte d'un second exemplaire mieux conservé.

R. CHALON.



